

CADRE RÉSERVÉ AU SERVICE ET AU RÉFÉRENT - Un accusé réception de la demande sera remis aux familles

Famille N° : Nom :

École : Centre souhaité :

Fiche retournée le : à : h

FICHE DE SOUHAIT DE RÉSERVATION ALSH

Accueils de Loisirs Sans Hébergement

VACANCES
D'ÉTÉ
DU 8 JUILLET
AU 30 AOÛT
2022



Ce document est à remettre au référent de l'école du 2 au 13 mai 2022

Dès la scolarisation - Petite section maternelle au CM2

DIRECTION DE L'ÉDUCATION - Pôle accueil/inscriptions

Du lundi au jeudi : 8h30 > 13h et 13h45 > 17h30

Vendredi : 8h30 > 13h et 13h45 > 17h

Tél : 02 38 79 29 73 ou 74 ou 77 - alsh@orleans-metropole.fr

#Orleans     

www.orleans-metropole.fr



**Orléans
Mairie**

À COMPLÉTER

ATTENTION : les mesures gouvernementales attendues, et destinées à assurer pour l'accueil des enfants les meilleures conditions de sécurité sanitaire, pourraient conduire à des modifications des lieux d'accueil ainsi que des conditions de ramassage

Enfant(s) à inscrire

Nom de l'enfant	Prénom	Classe	Péricentre (points d'accueil transports)	Centre

Centres	Péricentres ouverts (points d'accueil transports)
Séquoias	André Dessaux - Nécotin- Maxime Pérrard
Château	Pierre Ségelle - Marie Stuart - M. Bastié - H. Boucher
Sapins	Louis Guilloux - Diderot
Châtelet	Directement sur le centre
Capucins (juillet uniquement)	Marie Stuart - Pierre Segelle - Maxime Pérrard

VEUILLEZ ENTOURER LES DATES SOUHAITÉES

VACANCES ÉTÉ 2022

Session juillet 2022

semaine	lun	mar	mer	jeu.	ven
Semaine 27					8 juil.
Semaine 28	11 juil.	12 juil.	13 juil.	FERMÉ	15 juil.
Semaine 29	18 juil.	19 juil.	20 juil.	21 juil.	22 juil.
Semaine 30	25 juil.	26 juil.	27 juil.	28 juil.	29 juil.

Session août 2022

semaine	lun	mar	mer	jeu.	ven
Semaine 31	1 août	2 août	3 août	4 août	5 août
Semaine 32	8 août	9 août	10 août	11 août	12 août
Semaine 33	FERMÉ	16 août	17 août	18 août	19 août
Semaine 34	22 août	23 août	24 août	25 août	26 août
Semaine 35	29 août	30 août			

- Avez-vous sollicité en parallèle une inscription auprès de l'EMIS pour les mêmes dates : OUI NON
- Quelle est votre priorité : ALSH EMIS

Renseignements concernant le(s) enfant(s) à inscrire

	Nom de l'enfant	Prénom	Allergies (1)	Restriction(s) alimentaire(s)	Rappel DTP
Enfant 1					
Enfant 2					
Enfant 3					
Enfant 4					

• Votre enfant bénéficie-t-il d'un AESH (accompagnement de l'élève en situation de Handicap sur le temps scolaire) ?

OUI NON Si oui, pour quel enfant ?

• Bénéficiez-vous de l'AEEH (aide à l'éducation de l'enfant handicapé) ?

OUI NON Si oui, pour quel enfant ?

AUTORISATIONS

- | | | |
|--|------------------------------|------------------------------|
| ▶ À être filmé et photographié | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| ▶ À participer aux activités extérieures | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| ▶ À être transporté en car | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| ▶ À être transporté par les pompiers ou le SAMU en cas d'urgence | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| ▶ À faire pratiquer toute intervention d'urgence | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |

PERSONNES DE + 16 ANS AUTORISÉES À VENIR CHERCHER L'(LES) ENFANT(S)

Autre que les parents (merci de vous assurer de la fiabilité de ces contacts)

NOM PRÉNOM	LIEN / L'ENFANT	TÉL. MOBILE OU FIXE	A PRÉVENIR SI URGENCE





Compagnie d'assurance : N° police ou n° de contrat :
Date de validité :

+ EN CAS D'URGENCE LA FAMILLE EST IMMÉDIATEMENT AVERTIE PAR NOS SOINS

ATTENTION

Les parents, même séparés, sont présumés exercer conjointement l'autorité parentale. En cas de séparation, les deux parents sont donc indiqués comme étant à prévenir en cas d'urgence et autorisés à venir chercher l'enfant.

En cas de droit de garde restreint, la restriction devra être clairement exprimée et justifiée par la photocopie du jugement.

(1) En cas de traitement médical, merci de joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance).

Observation de la famille :

Pensez à actualiser votre dossier 2021/2022

(joindre le dernier bulletin de salaire et tout nouveau contrat, kbis ou n° siret...)

Je soussigné(e) Madame, Monsieur
 Mère Père Tuteur

certifie l'exactitude des renseignements portés sur cette présente fiche et confirme avoir pris connaissance du règlement des accueils de loisirs.

Adresse mail valide du père :@.....
de la mère :@.....

Fait à Orléans, le : / / Signature obligatoire :